

Rapport d'activité semestriel 2018



AUPLATA
www.auplata.fr

Imm. Simeg - ZI degrad Des Cannes
97354 Remire-Montjoly, Guyane

SOMMAIRE

1. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS	3
2. FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2018	4
A. Activité Minière	4
A.1 Évolution de la production d'or.....	4
A.2 Construction de l'usine de Cyanuration de Dieu Merci	4
A.3 Création d'une filiale industrielle, Auplata Guyane Production	4
B. Valorisation des titres miniers	5
B.1 Valorisation en propre.....	5
B.2 Partenariats stratégiques.....	5
C. Croissance externe	5
C.1 OSEAD/CMT	5
C.2 Element ASA	6
D. Financement de l'activité	6
D.1 Financement obligataire par émission réservée d'OCABSA (Emprunt Bracknor)	6
D.2 Financement obligataire par émission réservée d'OCABSA (Emprunt EHGO)	7
E. Évènements Juridiques	7
E.1 Augmentations de capital	7
E.2 Réduction de capital	8
E.3 Bons de souscription d'actions	8
E.4 Actions gratuites	8
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	8
A. Activité Minière	8
B. Valorisation des titres miniers	9
C. Croissance externe	9
D. Financement de la société	9
E. Évènements juridiques	10
4. PERSPECTIVES	10

RAPPORT D'ACTIVITE

Le Groupe AUPLATA a pour objet principal l'exploration et l'exploitation minière aurifère. Il exerce toutes activités liées à l'exploitation de mines d'or, et notamment l'exploration, l'extraction et le traitement du minerai ; l'affinage de l'or brut produit est quant à lui sous-traité auprès d'industriels indépendants.

Au cours de l'exercice 2018, le Groupe Auplata a poursuivi la transformation stratégique de son modèle économique en décidant de se concentrer sur la valorisation de ses permis au travers de partenariats avec des acteurs majeurs ou en propre et sur l'exploitation de l'or par cyanuration en complément des techniques d'extraction par gravimétrie primaire, avec la poursuite de la construction de l'usine de cyanuration de Dieu Merci dont le montage sur site est achevé en juillet 2018.

Le Groupe Auplata a par ailleurs renforcé ses positions dans les métaux précieux (Argent) et autres métaux (Zinc, Plomb et Fer - magnétite -, Nickel) par l'augmentation de son pourcentage de détention indirecte dans la Compagnie Minière de Touissit et par une prise de participation significative dans la société Element ASA.

En vue d'un rapprochement structurel avec la société Brexia Gold Plata Péru (BGPP) et à la suite de l'entrée de BGPP au capital d'Auplata, Auplata a entamé des discussions avec les actionnaires de BGPP devant aboutir à une évolution structurelle majeure de la Société.

1. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS

Le chiffre d'affaires s'établit à 0,9 M€ au 1^{er} semestre 2018 contre 3,2 M€ au premier semestre 2017.

La perte opérationnelle courante et la perte nette s'établissent respectivement à 7,6 M€ et 9,8 M€ au premier semestre 2018 (à comparer à des pertes respectives de 4,1 M€ et 4,3 M€ en 2017).

Synthèse du compte de résultat au 30 juin 2018

<i>En K€ (données non auditées)</i>	30/06/2018	30/06/2017
Chiffre d'affaires	903	3 230
Achats consommés	(3 472)	(5 734)
Charges de personnel ¹	(409)	832
Impôts et taxes	(8)	(54)
Dotations aux amortissements et provisions	(4 332)	(1 842)
Autres produits et charges d'exploitation	(237)	(51)
Résultat opérationnel courant	(7 555)	(3 619)
Produits et charges non récurrents	(2 201)	(179)
Résultat opérationnel	(9 756)	(3 798)
Charge d'endettement financier brut	(229)	(227)
Autres charges et produits financiers	(2 005)	(85)
Résultat courant	(11 990)	(4 110)
Résultat net	(12 210)	(4 301)

¹ Charges de personnel positives au 30 juin 2017 suite à la reprise de charges liée à l'annulation du plan d'AGA

2. FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2018

A. Activité Minière

A.1 Évolution de la production d'or

Suite au changement de son modèle économique et à la mise à l'arrêt de ses usines gravimétriques, la production d'or d'Auplata au 1er semestre 2018 est en recul significatif. Cette production provient essentiellement de la sous-traitance minière qui a été fortement limitée dans l'attente de la fin de la construction de l'usine de cyanuration de Dieu Merci et de la reprise de la production industrielle.

Au premier semestre 2018, la production d'or s'élève à 19 kg contre 70 kg au premier semestre 2017. Les ventes d'or affiné s'élèvent à 18 kg au premier semestre 2018 contre 65 kg au premier semestre 2017. Les ventes d'or sont en recul et s'élèvent de 0,6 m€ contre 2,4 M€ au premier semestre 2017.

L'incidence de la variation du prix de l'or a été modeste au premier semestre 2018, le prix de l'or est resté stable sur la période (1088 €/oz t en moyenne sur le premier semestre 2018 contre 1140 €/oz t sur le premier semestre 2017).

A.2 Construction de l'usine de Cyanuration de Dieu Merci

Consécutivement à l'obtention de l'autorisation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) pour la mine de Dieu Merci en novembre 2015, le conseil d'administration d'Auplata a entériné, dès 2016, un plan de transformation visant à consacrer ses ressources à la mise en œuvre du procédé de production d'or par cyanuration en complément des techniques d'extraction par gravimétrie jusqu'à présent utilisées par Auplata.

Cette décision a conduit à la construction d'une usine sur le site de Dieu Merci qui aura pour vocation le traitement des rejets issus du traitement gravimétrique passé et stockés sur site, dans six bassins, ainsi que dans un second temps, le traitement du minerai des concessions Dieu Merci.

Les études d'ingénierie détaillées et la construction de l'usine ont été confiées à la société d'ingénierie SGS Bateman, filiale du groupe international SGS. L'usine a été livrée sous forme de module et SGS Bateman a également assuré la supervision de son montage, des tests et de sa mise en service.

Les besoins en personnel nécessaires au montage de l'usine ont été assurés par les équipes de la société guyanaise STMG (Soudure Tuyauterie Maintenance Guyanaise), basée à Kourou, filiale du groupe FOSELEV.

La fabrication des unités modulaires a été lancée au cours de l'été 2017. La livraison sur le territoire guyanais des modules a démarré dans le courant du mois de février 2018 et s'est achevée en avril 2018. L'acheminement sur site a été rendu possible par l'acquisition et la mise en service, fin 2017, d'une barge ayant permis le transport des modules sur le lac du barrage de Petit Saut au débarcadère du PK6 permettant l'accès par piste à Dieu Merci. Le montage s'est achevé en juillet 2018 et les tests ont démarré en août 2018.

Parallèlement à ces avancées, le nouveau camp, destiné à accueillir le personnel de cette unité industrielle, a été réceptionné au cours du premier semestre 2018.

A.3 Création d'une filiale industrielle, Auplata Guyane Production

La société Auplata Guyane Production ou AGP (ex-CMD) a bénéficié au cours du premier semestre 2018 d'un transfert de propriété de l'ensemble des actifs industriels du Groupe, y compris ceux

d'Auplata et SMYD, si bien que les actifs de ces dernières, tout comme ceux d'Armina Ressources Minières, ne sont constitués pour l'essentiel que d'éléments d'actifs incorporels. AGP est devenue la filiale industrielle du Groupe Auplata.

B. Valorisation des titres miniers

B.1 Valorisation en propre

Dans la continuité de l'évaluation financières des titres miniers et de l'étude de cadrage dite « Scoping Study » aux standards JORC (Joint Ore Reservé Comittee) - normes internationales utilisées pour estimer et rendre compte des ressources et réserves minérales - publiée fin 2017 et réalisée sur la base d'un niveau de ressources inférées par le cabinet Sofreco, la société a demandé à ce cabinet de concevoir un programme de travaux pour le gisement de Yaou visant à déclarer les réserves du gisement connu au sens JORC ou NI 43-101 et réaliser une étude de préfaisabilité (Pre-Feasability Study).

Sofreco a pu collecter l'ensemble des données existantes et a réalisé une analyse détaillée pour chacun des gisements afin d'établir le contenu, la durée et le coût des travaux et études qui doivent être réalisés pour atteindre ces objectifs.

Au regard de cette analyse, l'objectif peut être atteint avec un programme de travaux et d'études de taille limitée pour le gisement de Yaou².

En parallèle des travaux préconisés par Sofreco, Auplata pourrait également engager un travail d'exploration sur des zones encore peu reconnues de Yaou mais présentant un potentiel de minéralisation aurifère, avec pour objectif de développer le gisement minier.

Pour rappel, à ce stade du niveau de connaissances de la société sur le gisement de Yaou, les ressources inférées sont estimées à 22,9 millions de tonnes de minerai à une teneur moyenne en or de 2,1 g/t, soit un contenu estimé à 1,6 millions d'once d'or (teneur de coupure à 0,5 g/t).

B.2 Partenariats stratégiques

Les partenariats stratégiques concernent les travaux d'exploration et de valorisation des projets miniers aurifères de Iracoubo Sud et Bon Espoir avec Newmont (NYSE : NEM), de Dorlin avec Reunion Gold (TSX-V : RGD) et de Mont-Goma en Côte d'Ivoire avec Newcrest (ASX : NCM).

Les travaux menés dans le cadre des partenariats stratégiques n'ont pas donné lieu à des avancées significatives au cours du premier semestre 2018.

C. Croissance externe

C.1 OSEAD/CMT

Pour rappel au 1er janvier 2018, Auplata était propriétaire de 25.812 actions de la société Osead Maroc Mining (OMM), pour un prix d'acquisition de 4 M€ représentant 4,82% du capital d'OMM, OMM détenant 37% de la Compagnie Minière de Toussit (CMT), société cotée à la bourse de Casablanca, leader au Maroc dans la production de concentrés de plomberie argentifère de haute qualité. A cette acquisition était associée, dès lors qu'Auplata détenait au moins 5% du capital d'OMM, une option

² Sofreco a estimé l'obtention des ressources indiquées conformes au standards JORC à une durée de 10 mois environ (hors délais administratifs) pour un budget de l'ordre de 1,4 M€ et la réalisation d'une PFS à une durée de 18 mois pour un budget de l'ordre de 2,6 M€.

d'achat pour l'acquisition progressive de 100% du capital d'OMM pour un prix total d'acquisition de 82,9 M€.

Depuis, Auplata a partagé son option d'achat avec Element ASA à hauteur de 50 % du capital d'OMM et a substitué, ce qu'Element ASA a également fait, son option d'achat portant sur 50 % des actions OMM par une option d'achat portant sur 50 % des parts de la structure holding luxembourgeoise d'OMM (le Fonds Osead), ramenant le prix total d'acquisition pour 50 % des parts de la structure holding à 30 M€ au lieu de 41,45 M€, suite à une réduction de prix d'une part et à la prise en compte de la dette de la structure holding d'autre part.

Dans cette perspective, à l'investissement initial de 4 M€ relatif à l'acquisition des 25.812 actions OMM représentant 4,82 % du capital d'OMM, s'est substituée l'acquisition en juin 2018 de 770 parts du Fonds Osead, représentant 7,7 % des parts du Fonds OSEAD pour un montant total de 4,62 M€ (770 parts à 6.000 €/part). Le complément de prix de 620 K€ a été versé en juillet 2018.

La société a versé un montant de 6,3 M€ au premier semestre 2018, au titre du paiement relatif à l'acquisition de 1.050 parts du Fonds Osead.

C.2 Element ASA

Element ASA (OSE: ELE / ISIN NO 0003055808), est une société norvégienne d'investissement dans le secteur minier et cotée à la Bourse d'Oslo. Elle détient une participation dans un projet minier aux Philippines (Nickel) et dans une mine en exploitation au Canada (Magnétite). Elle est à l'initiative d'un projet de crypto-monnaie dans le secteur minier auquel Auplata est invitée par Element ASA à participer et entend s'associer.

En Avril 2018, Auplata a acquis, pour un montant de 4,9 M€, 9 600 000 actions représentant 14% du capital d'Element, ce qui fait d'Auplata le principal actionnaire.

Au 30 juin 2018, la société a réduit son exposition dans Element à 8 400 000 titres compte tenu de la vente de 1 200 000 titres pour un prix de cession de 370 K€.

D. Financement de l'activité

D.1 Financement obligataire par émission réservée d'OCABSA (Emprunt Bracknor)

Au 1^{er} janvier 2018, 262 obligations convertibles (OCA) émises au titre du financement Bracknor étaient encore en circulation. Bracknor détenait également 5.793.522 BSA1 et 1.013.000 BSA2, ainsi que 14 bons d'émissions d'OCABSA.

La mise en place du contrat de financement EHGO (cf. 4.2) avait conduit à la suspension puis la résiliation du contrat de financement Bracknor.

La résiliation du contrat Bracknor s'est traduite par le rachat par Auplata des 262 OCA au prix de 1,456 M€ déterminé par l'addition de la valeur nominale des obligations et d'une indemnité de résiliation ; elles seront par la suite cédées à EHGO pour leur montant nominal soit 1,31 M€.

Par ailleurs, à l'occasion de la résiliation du contrat de financement, 50% des BSA1 et 50% des BSA 2 émis par Auplata au profit de Bracknor ont été rachetés par Auplata contre paiement d'une pénalité de 70K€, puis annulés. Auplata bénéficie en outre, jusqu'au 31 août 2018, d'une option d'achat pour les autres 50% à un prix de 700 K€. Cette option a été consentie contre un paiement à terme d'une prime de 70K€. L'option n'a pas été levée.

D.2 Financement obligatoire par émission réservée d'ODIRNANE (Emprunt EHGO)

Au 1^{er} janvier.2018, la société bénéficie d'un financement conclu avec le fonds d'investissement European High Growth Opportunities (ci-après « EHGO ») par émission réservée d'ODIRNANE, pour un montant nominal de 60 M€, avec BSA attachés pour un montant nominal de 35 M€ ; l'opération pouvant se traduire par un apport en maximum en fonds propres de 91,4 M€ compte tenu du discount par rapport à la valeur nominale des obligations.

Pour rappel, les caractéristiques de l'emprunt EHGO sont les suivantes:

- 30 tranches de 2 M€ chacune avec des BSA attachés aux 1^{ère} et 7^{ème} tranches;
- 400 obligations convertibles par tranche, d'un montant nominal de 5000€ chacune émise à 94% du pair;

Le contrat prévoit une indemnisation contractuelle d'EHGO, au titre du préjudice causé par la conversion d'ODIRNANE à la valeur nominale des actions de la Société alors que leur prix de conversion théorique calculé sur la base du cours de bourse s'avèrerait inférieur à ladite valeur nominale (« Indemnité de Conversion »). Cette Indemnité de Conversion diminue d'autant le montant de l'apport en trésorerie.

Au 30.6.2018, l'opération de financement s'est traduite par la création de 228 millions d'actions nouvelles (dont 225 millions pour la période du 01.01.18 au 30.6.18) représentant une augmentation de capital de 36 M€ et un apport en trésorerie de 24,8 M€ (dont 21,0M€ pour la période du 01.01.18 au 30.6.18) compte tenu du paiement d'une Indemnité de Conversion égale à 9 M€ sur une Indemnité de Conversion d'un montant total de 9,7 M€ générée au cours du premier semestre 2018.

Les informations sont résumées dans le tableau ci-après :

Tranche	Nombre OCA	Nominal OCA	Montant reçu	Compensation Remboursement	Montant reçu net	# actions converties	Augmentation de capital	Indemnité de conversion au titre de la tranche	Indemnité de conversion Indemnité de rupture
a	b	c = b*5000€	d=94%*c	e	f	g	h	i	j=j(tr-1) - h + g
1	400	2 000 000	1 880 000	-	1 880 000	3 571 428	499 999,92	-	-
2	400	2 000 000	1 880 000	-	1 880 000	-	-	-	-
Sous-total au 31.12.17		4 000 000	3 760 000	-	3 760 000	3 571 428	499 999,92	-	-
1	-	-	-	-	-	10 714 285	1 499 999,90	-	-
2	-	-	-	-	-	14 285 714	1 999 999,96	-	-
3	400	2 000 000	1 880 000	-	1 880 000	14 285 714	1 999 999,96	-	-
4	400	2 000 000	1 880 000	-	1 880 000	14 285 714	1 999 999,96	254 416	254 416
5	400	2 000 000	1 880 000	-	1 880 000	14 285 714	1 999 999,96	536 104	790 520
6	400	2 000 000	1 880 000	-	1 880 000	14 285 714	1 999 999,96	635 065	1 425 585
7	400	2 000 000	1 880 000	400 000	1 480 000	14 285 712	1 999 999,68	-	1 025 585
8	400	2 000 000	1 880 000	400 000	1 480 000	14 285 710	1 999 999,40	294 769	920 354
9	400	2 000 000	1 880 000	400 000	1 480 000	14 285 711	1 999 999,54	454 111	974 465
10	400	2 000 000	1 880 000	384 398	1 495 602	14 285 712	1 999 999,68	631 515	1 221 582
11	400	2 000 000	1 880 000	400 000	1 480 000	14 285 710	1 999 999,40	801 111	1 622 693
12	400	2 000 000	1 880 000	336 820	1 543 180	14 285 713	1 999 999,82	1 075 929	2 361 802
13	400	2 000 000	1 880 000	400 000	1 480 000	14 285 714	1 999 999,96	1 129 286	3 091 088
14	400	2 000 000	1 880 000	400 000	1 480 000	14 285 713	1 999 999,82	1 165 738	3 856 826
15	400	2 000 000	1 880 000	1 880 000	-	14 285 714	1 999 999,96	1 291 714	3 268 540
16	400	2 000 000	1 880 000	280 000	1 600 000	14 285 712	1 999 999,68	1 522 657	4 511 197
17	400	2 000 000	1 880 000	1 880 000	-	-	-	-	2 631 197
18	400	2 000 000	1 880 000	1 880 000	-	-	-	-	751 197
Sous-total au 30.6.18		36 000 000	33 840 000	9 041 218	24 798 782	228 571 404	31 999 996,56	9 792 415	751 197

et dont ont tire du premier semestre 2018 224 999 976

Le contrat de financement EHGO a donné lieu à l'attribution de 116 666 666 BSA au prix d'exercice de 0,30 € à EHGO, dont 82 millions ont été émis au cours du 1^{er} semestre 2018 et se sont ajoutés aux 34,67 millions de BSA détenus par EHGO à l'ouverture de l'exercice.

E. Évènements Juridiques

E.1 Augmentations de capital

Le capital social au 1.1.2018 s'élève à 14,4M€ et se compose de 103 172 151 actions et autant de droits de vote.

L'opération de financement avec EGHO a conduit à la création de 224 999 976 actions au cours du premier semestre 2018.

La conversion des 262 OCA Bracknor suite à leur cession à EHGO a conduit à la création de 9 357 142 actions nouvelles au titre de la période.

Au 30.6.2018, le capital social s'élève à 47,3 M€ et se compose de 337 529 269 actions représentant autant de droits de vote.

L'évolution du nombre de titre au cours de l'exercice est résumée dans le tableau ci-après :

Nombre d'actions au 31.12.17	103 172 151
Actions créées par conversion d'ODIRNANE	224 999 976
Actions créées par conversion des 262 OCA ex-Bracknor	9 357 142
Nombre d'actions au 30.6.2018	337 529 269

E.2 Réduction de capital

Il n'y a pas eu de réduction de capital constatée au premier semestre 2018.

E.3 Bons de souscription d'actions

82 000 000 BSA au prix d'exercice de 0,30 € ont été attribués à EHGO au cours de la période

Au cours de la période, Auplata a racheté 50% des BSA Bracknor et bénéficie d'une option d'acquisition des autres 50% jusqu'au 31.08.18 au prix de 700 K€. Cette option n'a pas été levée.

E.4 Actions gratuites

Il n'y a pas eu de plans d'attribution d'actions gratuites au premier semestre 2018.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A. Activité Minière

Postérieurement à la clôture, le montage de l'usine de cyanuration de Dieu Merci a été achevée et entrée en phase de commissionnement (« commissionning »).

La phase de commissionning se déroule en 3 étapes :

- Phase C1 : Contrôle individuel de chaque sous-ensemble (pompes, moteurs, liaisons informatiques ...)
- Phase C2 : Test de l'ensemble de l'usine avec de l'eau ce qui permet de vérifier l'état des capteurs, des moteurs, des pompes ;

- Phase C3 : Test grandeur nature en injectant du minerai dans les comptes qui doit s'enchaîner avec le démarrage de l'usine.

Le commissioning est actuellement en phase C2.

B. Valorisation des titres miniers

Postérieurement au 30.6.2018, le projet Dorlin, dont la valorisation s'effectue par le biais d'un partenariat stratégique avec la société canadienne Reunion Gold, a connu une avancée significative avec la finalisation du programme de validation des données historiques de forage sur le gisement Nivré faisant partie du projet Dorlin. Ce programme constitue une première étape dans le cadre de la réalisation d'une étude de faisabilité pour ce site minier.

La validation des résultats historiques de forage consistait initialement à ré-échantillonner et à ré-analyser 854 intervalles de carottes minéralisées à partir de 124 forages réalisés dans le gisement Nivré dans les années 1990. Ce ré-échantillonnage a produit une bonne corrélation avec les valeurs historiques. La société a maintenant terminé le programme de validation en forant six carottes et a lancé un programme de forage par extension de 8000 mètres. La société prévoit de compléter une estimation de ressources minérales sur le gisement de Nivré, conformément au règlement national canadien 43-101, d'ici à fin 2018.

Pour rappel, les deux sociétés ont conclu en 2017, un accord portant sur le titre minier (PEX) de Dorlin, détenu par SMYD, filiale à 100% d'Auplata. Cet accord octroie à Reunion Gold, une option d'achat, d'une durée de 5 ans lui permettant d'acquérir 75% du titre minier de Dorlin, Auplata conservant 25%. Pour lever cette option, Reunion Gold doit réaliser une étude de faisabilité et consacrer au moins 3 M USD de dépenses d'exploration sur une période de 3 ans.

C. Croissance externe

La Société a payé le complément de prix d'un montant de 620 K€ au titre de l'acquisition en juin 2018 des 770 parts du Fonds Osead et un montant de 4980 K€ au titre de l'acquisition en juillet 2018 de 830 parts du Fonds Osead.

Le total des parts du fonds OSEAD détenus par Auplata à la date de publication des comptes s'élève donc à 2.650 parts, représentant un investissement total à ce jour de 15,9 M€.

Le financement des 2.650 parts du Fonds Osead a été assuré (i) à hauteur de 4 M€ par les OCABSA souscrites par le Fonds Bracknor en 2017, (ii) à hauteur de 5 M€ par les fonds levés dans le cadre des augmentations de capital d'un montant global de 5 M€ souscrites par BGPP et réalisées les 11 juillet et 19 juillet 2018 et (iii) à hauteur de 6,9 M€ par les ODIRNANE souscrites par le Fonds EHGO fin 2017 et en 2018.

Depuis le 30 juin 2018, la société a réduit son exposition dans la société Element ASA en vendant 900 000 titres pour un prix de cession de 191 K€. La société détient à ce jour 7 500 000 titres Element ASA.

D. Financement de la société

Au cours du second semestre, il a été mis terme au contrat de financement par voie d'ODIRNANE. Cette rupture du contrat s'est accompagnée d'un apport de trésorerie de 8M€ se traduisant par une émission de 3 tranches d'ODIRNANE (les tranches 23 et 24 de 2 M€ chacune et la tranche 25 de 4M€), émise au pair et de l'arrêt de toute émission ultérieure de tranches d'ODIRNANE après la 25^{ème} tranche.

En contrepartie des engagements d'EHGO décrits ci-dessus, Auplata a accepté de payer en actions nouvelles de la société une indemnité de résiliation (6,9M€) et la créance résiduelle résultant des Indemnités de Conversion non encore payées (5,7M€), ce qui a conduit EHGO à souscrire une augmentation de capital d'un montant nominal de 12,6 M€ par émission de 90.000.000 actions nouvelles.

La créance résultant de l'Indemnité de Conversion résultant des tranches 23, 24, 25 d'un montant de 4M€ aura pour effet de conduire EHGO à souscrire à une augmentation de capital réservée par émission de 49.917.687 actions nouvelles.

Ainsi, l'opération de financement se sera traduite par la création de 392 millions d'actions nouvelles au titre de la conversion des ODIRNANE (dont 389 au titre de l'exercice 2018) et de 149,9 millions d'actions au titre de la créance résiduelle d'Indemnités de Conversion. L'apport en trésorerie s'est élevé à un montant global de 32,8 M€ (dont 24,8 M€ au 30.06.2018).

E. Évènements juridiques

Les deux augmentations de capital réalisées en juillet 2018 et souscrites par Brexia Gold Plata Peru (BGPP) ont conduit à un apport en numéraire d'un montant global de 5M€ et à la création de 35 714 285 actions Auplata. Ces augmentations de capital ont conduit à la modification de la composition du conseil d'administration de la Société.

Les conversions d'ODIRNANE ont conduit à la création de 392.857.107 actions nouvelles dont 389.285.679 au titre de l'exercice 2018, auxquelles s'ajoutent les 139 917 687 actions nouvelles actions souscrites ou à souscrire par EHGO par compensation avec la créance résultant de l'Indemnité de Résiliation et des Indemnités de Conversion.

L'évolution du nombre de titre au cours de l'exercice est résumée dans le tableau ci-après :

Nombre d'actions au 31.12.17	103.172.151
Actions créées par conversion d'ODIRNANE	389.285.679
Actions créées suite aux augmentations de capital réservées à EHGO	139.917.687
Actions créées par conversion des 262 OCA ex-Bracknor	9.357.142
Actions créées suite aux 2 augmentations de capital souscrites par BGPP	35.714.285
Nombre d'actions à la date d'établissement du rapport	677.446.944

A la date de publication des comptes, toutes les ODIRNANE en circulation ont été converties.

Enfin, Auplata a procédé à une réduction de capital pour cause de pertes d'un montant de 34.651.755,42 € réduisant la valeur nominale de l'action de 0,14 € à 0,08 €, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre 2018.

4. PERSPECTIVES

Dans la continuité de l'alliance entre les deux sociétés, officialisée en juillet 2018 par deux augmentations de capital d'un montant global de 5.000.000 euros souscrites par BGPP, des discussions ont été entamées entre les actionnaires de BGPP et Auplata en vue d'un projet de rapprochement

structurel entre BGPP et Auplata, projet porté par l'ambition d'adosser Auplata à un groupe industriel et financier permettant la construction d'un nouveau groupe industriel solide.

Ce rapprochement entre BGPP et Auplata permettra de créer un groupe minier polymétallique spécialisé dans la production et l'exploration de gisements de métaux de base et de métaux précieux et une mise en commun (i) des compétences et des équipes techniques en matière de production et de maîtrise des coûts et (ii) de l'expertise de chacun dans le domaine de la valorisation des permis miniers.

Les actionnaires d'Auplata seront réunis en assemblée générale mixte le 19 novembre 2018 afin notamment de statuer sur l'apport en nature de la totalité des actions de BGPP à la société Auplata par la société Brexia International et deux autres actionnaires minoritaires de BGPP. Les actionnaires seront également appelés à décider une augmentation de capital en numéraire réservée à la société BGPP d'un montant de 10,5 M€ de nominal sans prime d'émission ainsi que deux émissions de BSA réservées aux actionnaires de BGPP.

L'ensemble de ces opérations est indivisiblement lié et est soumis à la réalisation des deux conditions suspensives suivantes : (i) l'octroi d'une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique par l'AMF et (ii) de la non-opposition du ministre chargé des mines au changement de contrôle d'Auplata.

BGPP est une junior minière située dans la ceinture porphyrique Cu-Au du sud du Pérou dans laquelle elle développe un gisement de type épithermal. Sa première réussite a été de passer de l'exploration à la production sur la Mine El Santo (production polymétallique de zinc, plomb, argent, or et cuivre - Zn-Pb-Ag-Au-Cu) tout en maîtrisant ses coûts opérationnels, et cela en dépit de conditions difficiles.

Concomitamment à l'apport en nature de 100% des actions de BGPP à Auplata, l'augmentation de capital de 10,5 M€ réservée à BGPP est prévue pour permettre l'exercice d'une option d'achat conduisant à augmenter la participation indirecte d'Auplata dans la Compagnie Minière de Touissit (CMT) à hauteur de 16,28%. Cette société de droit marocain, qui a distribué l'équivalent de 16 M€ de dividendes au titre de l'exercice 2017, présente des synergies très importantes avec BGPP et Auplata compte tenu du fait qu'elles exploitent toutes trois des gisements Zn-Pb-Ag-Au-Cu. CMT participera également au transfert de compétences nécessaires à la consolidation de ce nouveau groupe minier.